

Les Services d'Hygiène et d'Assistance de la Ville de Tunis

On peut dire qu'avant 1908, il n'existait pas à proprement parler d'organisme officiel municipal de protection de la Santé Publique.

Ce n'est, en effet, que le 5 juillet 1908 que le Règlement sanitaire de la Ville de Tunis a été promulgué, et c'est par un arrêté en date du 2 août 1908 que le Bureau d'Hygiène de la Ville de Tunis a été créé.

La Direction de ce Bureau chargé d'appliquer le Règlement sanitaire, fut confié au Docteur Conseil qui assumait cette charge de 1908 à 1930.

Cette Direction fut assurée ensuite par le Docteur Reynal, de 1930 à 1940, puis par le Docteur Rollin, de 1940 à 1948.

Evoluant parallèlement à l'accroissement rapide de la population et à l'extension de la Ville, le Bureau d'Hygiène, doté d'un Service Social en 1946, s'est transformé en Services d'Hygiène et d'Assistance.

En matière d'hygiène proprement dite, et en exécution du règlement sanitaire édicté en 1908, les attributions du Bureau d'Hygiène peuvent se diviser en trois groupes et consistent en l'application des mesures sanitaires concernant :

- 1.) les individus,
- 2.) les immeubles,
- 3.) les localités,

ce qui a nécessité successivement la création et la mise en place de multiples dispositifs dont la conception et la réalisation, conformes à l'esprit du Règlement sanitaire, sont dues principalement aux trois premiers directeurs du Bureau Municipal d'Hygiène.

Les différents postes d'activité qui forment actuellement l'armature des Services d'Hygiène et d'Assistance, quoique jouant du fait même de leurs attributions respectives, des rôles très différents, forment cependant, par leur étroite liaison, un tout homogène tendant vers un but bien défini.

Nous rappellerons sommairement les rôles les plus caractéristiques des postes d'activité les plus importants.

Service médical et des statistiques

Ce service est destinataire des déclarations en principe de tous les cas de maladies épidémiques ou contagieuses que sont tenus de faire les médecins ou les autorités sanitaires responsables, conformément au décret du 15 mai 1922.

Il centralise également les déclarations des décès survenus dans la Commune.

Eventuellement, il déclenche des enquêtes épidémiologiques ainsi que des mesures prophylactiques telles que : isolement, vaccination, revaccination, et même séro-prophylaxie dans certains cas.

Ce service devrait même être en mesure d'établir des statistiques de morbidité et de mortalité pouvant donner à chaque instant une indication précise sur l'état sanitaire de la Ville, si toutes les maladies lui étaient systématiquement déclarées, et s'il disposait de données et d'informations plus complètes sur les causes des décès.

Service des médecins municipaux

Au nombre de huit (un par secteur sanitaire), ces médecins constituent en quelque sorte les éléments mobiles du service central. Ils assurent, en effet, le contrôle à domicile des décès, suivant les cas, et chaque fois que cela est jugé nécessaire. Ils font, soit à l'occasion de décès, soit à l'occasion de maladies, des enquêtes épidémiologiques et des enquêtes médico-sociales et sont même chargés dans certains cas, de procéder à des expertises médico-légales.

Ils ont également la charge du contrôle technique des différentes vaccinations de masse qui peuvent être décidées sur le territoire de la Commune.

Les dimanches et jours fériés, ils assurent à tour de rôle un service médical, tout comme à tour de rôle également, ils assurent le service médical des théâtres.

En somme, les médecins municipaux exercent la surveillance sanitaire plus particulièrement du secteur qui leur est assigné, et drainent vers le Service Central, le maximum d'informations recueillies.

Service des Inspecteurs de Salubrité

Les Inspecteurs de salubrité, au nombre de huit également (un par secteur sanitaire) ont des fonctions également très variées, les unes itinérantes, les autres sédentaires. Ils instruisent les plaintes en insalubrité, font des tournées de contrôle, procèdent à des enquêtes sanitaires à domicile, dépistent les gîtes larvaires, prélèvent quotidiennement aux fins de colimétrie, des échantillons des eaux de boisson de la Ville, étudient les demandes de permis de bâtir, et complètent les casiers sanitaires des immeubles.

Ils assurent en outre à tour de rôle des permanences au cours desquelles (étant aussi infirmiers et secouristes) ils peuvent procéder à des vaccinations ou à des premiers soins d'urgence.

Ramifications en surface et en profondeur du Service d'Hygiène, les Inspecteurs de salubrité drainent ainsi vers le service central, le plus grand nombre possible d'éléments et de données.

Service de la Désinfection et de l'assainissement

A la suite d'enquêtes épidémiologiques ou sanitaires, à la demande des médecins et même sur simple demande motivée des particuliers, ce service procède soit à la désinfection, soit à la désinsectisation, soit aux deux à la fois, des locaux, des effets, et de la literie. Il réalisent la délarvisation des collections d'eau stagnante, et dans certains cas, entreprend la lutte imagoicide.

Il assure par rotations régulières la désinfection et la désinsectisation des bidonvilles et dispose du matériel et des produits nécessaires pour désinsectiser, le cas échéant, leurs habitants.

Ce service a aussi la charge de la relève des cadavres sur la voie publique.

Enfin, il a la responsabilité du matériel roulant des Services d'Hygiène et d'Assistance et veille à son entretien.

Service de prophylaxie de la peste (et éventuellement d'autres maladies transmissibles à l'homme et dont le rat peut être le réservoir de virus) et de surveillance murine

Dans toute agglomération, une prophylaxie rationnelle de la peste, doit se fonder sur une surveillance étroite et continue de la gent murine, les cas de peste humaine étant presque toujours précédés de morbidité et de mortalité pesteuses chez les rats.

Ce service a donc la charge dans les différents secteurs de la Ville, non seulement de la capture quotidienne des rats vivants, mais aussi celle du ramassage des rats morts, en vue de leur autopsie et du dépistage de la peste murine par l'étude, sous la direction scientifique de l'Institut Pasteur, des prélèvements et frottis de leurs organes. Les ectoparasites de ces rats également sont étudiés et identifiés.

Ce service en outre prépare et distribue des boulettes toxiques spécifiquement raticides.

Bien que le décret beylical du 14 décembre 1926 mette la dératisation à la charge des propriétaires ou des gérants d'immeubles, le Service municipal de surveillance murine se trouve improprement considéré par le public comme un service de dératisation et est l'objet de nombreuses sollicitations de la part de particuliers ou même de collectivités dans le but de procéder à des opérations de dératisation.

Le service tout en rappelant aux particuliers et collectivités leurs obligations en cette matière, n'en contribue pas moins à la dératisation de la Ville :

- 1° par la capture quotidienne de rats ;
- 2° par les conseils et l'aide directe qu'il donne aux particuliers (au



Entrée du Service Social

(Photo Brami)



Groupe motorisé de désinsectisation

(Photo Brami)

cas d'indigence des requérants) ou qu'il apporte aux personnes qui se sont plaintes de présence de rats dans leurs habitations ;

3° par la dératisation périodique des égouts.

Le laboratoire dont disposait ce service et qui avait été détruit en 1943 par les bombardements, a été récemment reconstruit.

Dispensaire de Salubrité

Un des aspects de la prophylaxie des maladies vénériennes, consiste en la surveillance médicale des filles soumises ainsi que des prostituées clandestines. Les cas de syphilis et de blennorragies en particulier peuvent être dépistés grâce à des examens cliniques et biologiques, et les filles soumises atteintes et reconnues contagieuses, sont isolées, hospitalisées et traitées.

Des enquêtes également sont effectuées chaque fois qu'une plainte en contamination est adressée au service.

Enfin, un fichier des filles soumises y est tenu à jour.

Service du traitement de la Gale et douches

Ce service relativement récent, a été créé à la suite d'une véritable épidémie de gale à Tunis et conçu pour un traitement rationnel de cette affection.

Des douches gratuites de propreté y sont données, et la désinfection ainsi que la désinsectisation des effets et de la literie y sont assurées dans les meilleures conditions.

Dépôt de Mendicité

Dans ce local sont assurés l'hébergement, le douchage, la désinsectisation et la vaccination des vagabonds, mendiants et autres pauvres hères, ainsi que la désinfection et la désinsectisation de leurs effets.

Un triage est fait pour procéder au rapatriement d'un certain nombre de ces personnes.

Asile de Nuit

Dans ce local, les personnes de passage dans la capitale et sans domicile, peuvent passer la nuit à l'abri des intempéries. Des douches de propreté y sont également données.

Il est à signaler au sujet de ces deux services que les locaux qu'ils occupent sont à la fois insuffisants et vétustes et que les projets de leur reconstruction et modernisation sont à l'étude.

Services des consultations prénatales et post-natales et de l'Assistance obstétricale à domicile

Dans le cadre de la lutte contre les infections puerpérales et les dystocies, ce service qui dispose d'un corps de sages-femmes au nombre de quatre, assure des visites prénatales ainsi que l'assistance obstétricale gratuite à domicile pour les eutociques et les multipares.

**RESUME SUCCINCT DES DIFFERENTES ACTIVITES DE QUELQUES POSTES
DES SERVICES D'HYGIENE ET D'ASSISTANCE (Suite)**

SERVICES	ANNEES			
	1951	1952	1953	1954
<i>Dispensaire de Salubrité :</i>				
Visites de filles soumises et déclarations	32.192	30.251	30.907	30.966
Prises de sang et prélèvements divers	3.050	2.878	2.132	2.435
Traitements	2.870	1.930	3.075	3.056
 <i>Service des consultations prénatales et post-natales, et de l'Assistance obstétricale à domicile :</i>				
Consultations prénatales	864	834	987	675
Accouchements terminés à domicile	667	649	798	802
Accouchements dirigés sur les hôpitaux pour dystocies	65	56	94	183
Consultations post-natales		592	1.018	660
 <i>Service de la Transfusion Sanguine :</i>				
Nombre de demandes	441	297	188	183
Quantité de sang donné (en grammes)	160.810	120.985	75.950	76.875
 <i>Service de l'Inspection des Denrées Alimentaires :</i>				
Denrées alimentaires diverses saisies comme impropres à la consommation — en kilos . .	152.077	176.427	217.660	479.560
Boîtes de conserves diverses saisies comme impropres à la consommation — en unités . .	105.576	77.139	84.426	56.598
Coquillages et fruits de mer examinés — en kg.	106.113	95.210	120.367	129.021
Poisson examiné — en kg.	4.895.224	4.987.612	5.115.200	5.049.569
Fourrière Municipale (chiens capturés et mis en observation)	991	842	809	893
 <i>Service Social :</i>				
Nombre d'enquêtes sociales faites à domicile .	8.316	7.404	11.294	15.862
Nombre d'enquêtes sociales faites auprès des différentes autorités ou organismes	1.855	2.579	5.509	6.745
Démarches pour personnes assistées	2.598	2.565	5.061	4.805
Placements dans les sanas — Asiles et poupon- nières	391	333	206	450
Distribution de trousseaux (Mouled - Colonies de vacances)	80	247	412	429
Distribution de jouets (arbre de Noël)	1.950	2.052	2.092	2.200
Bons de repas distribués	164.556	212.749	207.515	275.775
Familles secourues en médicaments	164	90	101	65
Familles secourues en lait	90	107	206	261
Consultations de nourrissons (Goutte de Lait). (Nombre d'enfants suivis)			614	596
			205	197

**RESUME SUCCINCT DES DIFFERENTES ACTIVITES DE QUELQUES POSTES
DES SERVICES D'HYGIENE ET D'ASSISTANCE**

S E R V I C E S	A N N E E S			
	1951	1952	1953	1954
<i>Service médical et des statistiques :</i>				
Vaccinations diverses (T.A.B. - Antivaroliques - associées, etc...)	1.824	22.317	6.422	16.446
Enquêtes épidémiologiques	318	298	317	189
Actes médicaux (pansements - piqûres, etc...)	5.599	7.052	6.074	3.235
Prélèvements en vue d'examen biologiques et chimiques	550	1.168	1.185	1.406
Vaccinations antivaroliques de 1952 (quinquennale à domicile)		160.374		
<i>Service Médecins Municipaux :</i>				
Décès contrôlés	2.215	2.476	2.023	2.296
Visites médicales au Dispensaire et à domicile - enquêtes sanitaires - épidémiologiques et médico-sociales	3.617	4.462	3.583	2.675
<i>Service des Inspecteurs de Salubrité :</i>				
Instructions de plaintes	1.133	1.145	1.336	1.044
P. V. divers	298	351	326	317
Contrôles de salubrité	10.806	4.964	7.092	4.054
Instructions de demandes de permis de bâtir	787	837	850	847
Enquêtes sanitaires	51	105	162	175
<i>Services de la Désinfection et de l'Assainissement :</i>				
Désinfections et désinsectisations diverses	77.781	74.371	39.092	50.648
Transports de médecins et de sages-femmes	2.643	2.595	2.929	3.332
Transports de malades	122	76	112	225
Transports de cadavres	59	68	88	79
<i>Service de prophylaxie de la peste et Surveillance Murine :</i>				
Nombre de rats capturés, ramassés, et autopsiés	9.286	8.687	11.771	10.580
Distributions de boulettes toxiques raticides	488.000	558.000	638.500	460.000
Enquêtes diverses	165	138	170	
<i>Service du traitement de la gale et des douches :</i>				
Douches et traitements	6.357	5.662	3.759	4.673
Douches de propreté	624	1.082	1.783	2.117
Désinsectisations	7.087	6.438	4.296	4.736
<i>Asile de Nuit :</i>				
Personnes hébergées	30.174	25.100	20.107	26.844
Epouillages et douches			3.764	3.051

Des soins post-partum sont également assurés par ces sages-femmes municipales.

Parallèlement à ce service existe aussi une consultation post-natale et de nourrissons, assurée par un médecin municipal, et qui a pour but de suivre régulièrement et pendant un an, l'état de santé et le développement physique des nourrissons des femmes bénéficiaires de cette assistance obstétricale. Ainsi peuvent être dépistés des malformations ou des affections, et prodigués les premiers soins et des conseils.

Service de la Transfusion sanguine

Ce service a été créé et organisé en vue du recrutement, du contrôle, et de la mise à la disposition des médecins, des cliniques et des hôpitaux, de donneurs de sang étalonnés du groupe des donneurs universels, indispensables chaque fois qu'une transfusion de sang frais et de bras à bras est jugée nécessaire.

Service de l'Inspection des denrées alimentaires

Ce service que dirige un docteur-vétérinaire municipal, a la charge du contrôle sanitaire de toutes les denrées livrées à la consommation sur les marchés et chez les commerçants, et procède, chaque fois que la chose est jugée indispensable, aux prélèvements nécessaires en vue de leur analyse chimique ou bactériologique.

Il instruit en outre les demandes d'ouvertures de commerce tels que gargotes, marchands de glaces, boucheries, charcuteries, laiteries, pour n'en citer que quelques-uns.

Ce service est également chargé de la surveillance de la fourrière municipale, et de la mise en observation des animaux suspects de certaines maladies, comme par exemple la rage.

Le Vétérinaire municipal, Chef de l'Inspection des Denrées Alimentaires, est en outre chargé de l'inspection de la cavalerie des voitures de place.

Service Social

Ce service, doté actuellement de douze assistantes sociales et adjointes sociales, est chargé de missions multiples : enquêtes sociales et médico-sociales à domicile; hospitalisation des malades et des aliénés; placements dans divers établissements tels que sanatoria, préventoria, asiles de vieillards et pouponnières; interventions diverses auprès des différents organismes ou administrations; organisation de distribution de secours en vêtements, en vivres, en lait, en médicaments, et en espèces; organisation de colonies de vacances municipales; constitution progressive d'un fichier social; recensement des œuvres diverses privées ou semi-publiques d'assistance, et liaison avec elles ainsi qu'avec les services sociaux de l'Etat ou des collectivités.

Ce service, dont la mise en place se justifiait du fait du paupérisme et de la morbidité à Tunis, tend à s'organiser pour une lutte rationnelle contre les causes qui sont à la base de ces états : le chômage, et les fléaux sociaux.

En plus de ces différentes activités, les Services d'Hygiène et d'Assistance disposent également d'un service médical de contrôle pour l'ensemble du personnel municipal. Ce service médical a la charge en particulier des examens médicaux périodiques d'aptitude physique des candidats aux emplois municipaux :

- le contrôle médical des absences,
- le contrôle médical des ouvriers municipaux accidentés du travail ;
- le contrôle médical de certains particuliers assurés sociaux et le contrôle médical de certaines professions.

Un service médical d'urgence de nuit existe aussi, et permet à la population de trouver sûrement un médecin entre 21 heures et 7 heures.

En ce qui concerne la protection de la population civile de la Commune en temps de guerre, les Services d'Hygiène et d'Assistance se trouvent chargés de la préparation générale du service sanitaire et médical — pour la Ville de Tunis.

Telles sont très rapidement esquissées les attributions les plus importantes des Services d'Hygiène et d'Assistance.

Le tableau des activités des différents postes au cours de quatre années consécutives (1951-1952-1953-1954) donnera, d'une manière plus concrète, une idée du vaste programme dont l'exécution est échue aux Services d'Hygiène et d'Assistance de Tunis.

Mais la liste des activités figurant au tableau des pages 90 et 91 quoique suffisamment fournie et variée pour traduire le caractère protéiforme des Services d'Hygiène et d'Assistance — n'est cependant pas restrictive, car ces Services se sont trouvés et se trouveront encore consultés ou même appelés à intervenir pour toutes sortes de problèmes à incidence sanitaire ou sociale, tels par exemple que la collecte du lait, les opérations de recensement, le recasement, l'hygiène du travail, et d'autres problèmes encore (dont quelques-uns pour le moins inattendus), trop longs à définir pour ce qui est du passé, et impossibles à prévoir pour ce qui est de l'avenir.

Dr. Hedi MONASTIRI,
*Médecin-Chef Adjoint
 des Services d'Hygiène
 et d'Assistance de la Ville.*

Dr. Jean FRAHIER,
*Médecin-Chef des Services
 d'Hygiène et d'Assistance
 de la Ville de Tunis.*